



Accusé de tentative de cambriolage

Par **flane**, le 11/11/2014 à 02:33

Bonjour,

Je m'appelle Elodie et j'ai bientôt 25 ans.

Il y a peu de temps, on m'a parlé d'une maison abandonnée depuis plus de 20 ans, sans barrière ni pancarte, et non assurée. Par curiosité, on s'y est rendue, une amie de 17 ans et moi, et les voisins ont appelé la gendarmerie. On a été entendues, l'officier qui m'a interrogé n'a pas été doux, je lui ai dit que je regrettais, que ce n'était pas mon genre, que mon casier judiciaire est vierge et que je ne recommencerais plus. Le souci est qu'il m'a accusé de tentative de cambriolage et mon amie pour tentative de vol. Je suis en panique parce qu'un officier, en sortant de la gendarmerie, m'a dit que j'allais avoir un avertissement.

J'aimerais savoir si je ne risque pas plus, SVP ?

Merci à ceux qui m'apporteront leur aide. Je paie assez cher avec ma conscience. Dans l'attente d'être rassurée,

Cordialement.